

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou par îlot

LOT/ ILOT		surface du lot 7 de l'îlot (ares)	
surface d'emprise au sol (m²)	min. max.	min. max.	surface constructible brute (m²)
surface de scellement au sol (m²)	max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	max. min.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des construction (m)	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Nouvelle délimitation de la limite du PAP
- - - - - Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre des niveaux pleins
- +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C nombre des niveaux sous combles
- +1, 2, ... S nombre des niveaux sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamiliale
- x-b x logements de type bifamiliale
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plans/coupes)

- alignement obligatoire pour les constructions destinées au séjour prolongé
- limites des surfaces constructibles pour les constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites des surfaces constructibles pour dépendances
- limites des surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites des surfaces constructibles pour avant-corps
- limites des surfaces constructibles de la MoPo référence 3809/912/57C du 03/06/2019

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

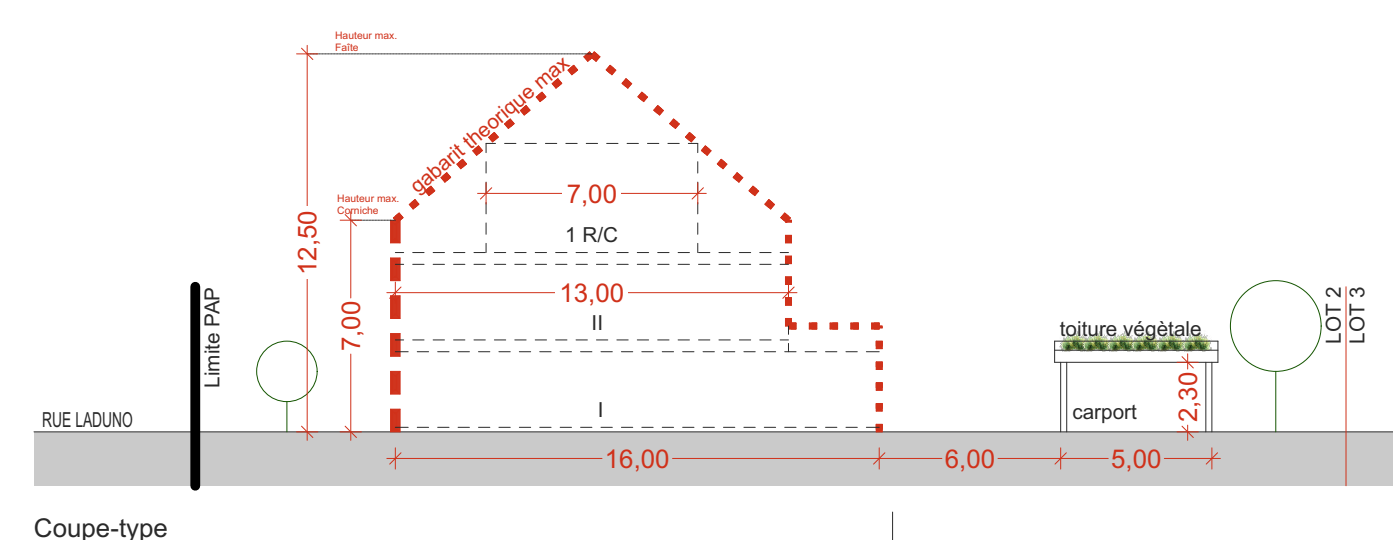
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales



Plan d'implantation

Coupe-type

Marc Speicher
Architecte diplômé

69, avenue de la gare L-9233 Diekirch tél: 809346 fax: 809561

Delphis Invest S.A et Monsieur Reeff Modification ponctuelle de la MOPO Référence 3809/912/57C du 03/06/2019

Date: 07 Novembre 2023 Echelle: 1/250 **MOPO Projeté**

les maîtres de l'ouvrage: référence: 1206 L'architecte: